

PROCES VERBAL

Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football

Réunion du	Mercredi 15 décembre 2021 14 ^H 30 au siège de la Ligue à Montgermont ou par visioconférence
Présidence	M. Jean-Claude HILLION
Présent(e)s :	Mmes Ilda BARATA, Rachel BOISHARDY(VISIO), Stéphanie GUEGUEN (VISIO), Marjorie GENTILHOMME MM. Jacques AUBRY (VISIO), Thierry BRIAND, Lionel DAGORNE (VISIO), Marcel DELEON, Alain FAUDET, Stéphane GOURET, Gérard GOUZERCH, Guy GRANVILLE (partiellement), Jean-Pierre LE BRUN (VISIO), Alain LE FLOCH (VISIO), Philippe LE YONDRE, Alain LEAUTE, Bernard LEBRETON Jean Pierre LORGEUX, Guy MARTIN(VISIO), Michel RENAULT, André TOULEMONT
Excusés	MM. Christian LE COQ, Rémy MOULIN
Assistent à la séance	M. Philippe GEORGES, Directeur Général M. Yann KERVELLA, Directeur Technique Régional

A. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Comité de Direction approuve les procès-verbaux des réunions du Bureau de Direction du

- 28 septembre 2021
- 3 novembre 2021
- 24 novembre 2021

B. INFORMATIONS DU PRESIDENT

1. Civilités

Informé par son Président des décès de :

- Monsieur Constant Rébillon, Vice-Président du District d'Ille et Vilaine et Membre de Commission Régionale de la LBF,
- Monsieur Maxime Hatton, ancien Président de l'amicale de Solidarité Pierre Riou de Plomeur (29) et du club de Gourlizon Sport.

Le Comité de Direction adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches des regrettés disparus.

2. Retour sur l'Assemblée Fédérale du 11 décembre 2021

Suite aux conditions sanitaires seuls les votants pouvaient assister à l'Assemblée.



L'assemblée fédérale a validé le nouveau statut de l'arbitrage qui en termes d'obligations des clubs est pratiquement identique au statut régional LBF (Maintien des obligations en D1 a 2 arbitres)
Diverses modifications ont été apportées elles seront applicables au 01/07/2022

3. Conditions sanitaires : le point

Le Comité préconise de suivre les décisions nationales et de se faire vacciner, demande de porter le masque en entrant au siège de la Ligue et de limiter les contacts coté bureaux afin d'éviter trop de brassage.

L'arbre de Noël des Enfants du Personnel a été annulé.

Certaines mairies demandent de fermer les salles de sports, ce qui pose problème pour le Futsal. A ce jour, il est quand même souhaitable d'attendre avant de prendre des décisions.

L'Assemblée Générale du Centre Technique va se dérouler le 17/12/2021 dans le respect des règles sanitaires.

La réunion des Délégués prévue le 8 janvier 2022 se déroulera également dans l'application des règles sanitaires du moment.

4. Validation proposition vision 2024 Arbitrage Bretagne.

Cette proposition vise à apporter une aide aux clubs dans le recrutement des arbitres mais aussi à améliorer la formation et le suivi de ceux-ci à ce titre il est envisagé, le recrutement d'un conseiller technique départemental en arbitrage (CTDA) afin d'aller vers les clubs et travailler sur un projet de recrutement et de fidélisation. Une aide financière pourrait être apportée aux Districts afin de faciliter le financement de ces postes. Cependant, il est nécessaire de ne pas se précipiter, car un groupe de travail national doit se mettre en place très rapidement afin de réfléchir sur ces problèmes liés au recrutement et à la fidélisation des arbitres.

5. Dossiers et courriers divers

- **FFF**

- **Retour sur les matches Internationaux Féminin en Bretagne**

Très belle réussite lors de la réception de l'équipe de France féminine à Vannes et Guingamp avec 14 000 spectateurs entre les deux matches. Merci aux Districts du Morbihan et des Côtes d'Armor pour l'aide apportée dans l'organisation.

Important, il est souhaitable de bien honorer nos différentes invitations protocolaires FFF.

- **LBF**

- **Situation des clubs article 35.3 LBF**

Les clubs en infraction sont redevables d'une amende de 100€.

Les clubs en infractions ne pourront accéder en division supérieure à l'issue de la saison 2021/2022.

Guy Martin, s'interroge sur le décompte des licenciés U19 pour le respect des obligations ART 35.

En effet n'ayant pas de championnat U19, cette catégorie doit-elle être intégrée aux obligations liées à l'article 35.3.

Pour cette saison le règlement prévoit leur prise en compte Nous ne pouvons pas faire différemment

- **E.Breizh Orange Ligue – Finale Régionale le 17 décembre au siège de la Ligue**



La finale régionale prévue le 17 décembre 2021 au siège la ligue est reportée à une date ultérieure.

- **Bilan séminaire CR/CD Discipline/appel du 23/11/21**

Marcel DELEON, fait un rappel des différents échanges à savoir :

- La façon de travailler et de traiter les dossiers sont-elles les mêmes ?
- L'influence des réseaux sociaux
- La montée des incivilités
- Problèmes des sanctions et des motifs comme la faute grossière ?
- Les mots et les propos n'apparaissent pas sur la FMI

Il est demandé de continuer de faire apparaître les sanctions de 3 mois sur les sites des Districts et de la Ligue.

- **Nouveaux calendriers Coupe Région Bretagne**

Les finales de la Coupe de la Région Bretagne se dérouleront les 4 et 5 juin 2022 au CTHG à Ploufragan.

- **Bilan Téléthon 2021**

A l'occasion du téléthon 2021 un chèque de 2 000€ a été remis au Responsable Régional du Téléthon.

- **Reprise dossier : homologation Tournoi Mondial Pupilles de Plomelin**

Il est précisé par la commission médicale, que le temps de jeu pour un tournoi de jeunes ne doit pas dépasser deux fois le temps de jeu de la catégorie concernée. Une deuxième demande va être proposée par l'organisation du tournoi et celle-ci sera à nouveau étudiée par la commission médicale. Il est précisé que les organisateurs de tournois doivent impérativement expédier leur réglementation afin d'obtenir l'homologation. Seuls les tournois homologués pourront bénéficier d'arbitres désignés par la ligue ou les districts.

- **US Chateaugiron Foot : Coût de mutation foot loisir**

Après avoir échangé sur cette demande, le comité décide de garder le statut quo et maintien le cout des mutations pour toutes les catégories, Loisir inclus. La vraie question étant : Est-il normal pour un club d'aller chercher des joueurs dans un club voisin pour le licencier en Loisir.

- **Agenda réunion Comité/Bureau LBF 1^{er} semestre 2022**

- Comité de direction le 15/01/22 (sous réserve conditions sanitaires)
- Bureau de direction le 12/02/22
- Comité de direction le 12/03/22
- Séminaire les 2 et 3 Avril 2022.

C. QUESTIONS DIVERSES

Alain FAUDET : Finale régionale Futsal U13 G/F : nouveau site en remplacement de Questembert (56) et statistiques FAER au 1/12/21.

En raison des élections présidentielles, il est nécessaire de rechercher un nouveau site pour la finale régionale futsal U13 G/F.

FAER, 45 022 licenciés soit une baisse de -3.5% sur N-2

Alain LEAUTE : Les soucis rencontrés par les arbitres lors ou après beaucoup de rencontres.



Sujet déjà abordé précédemment lors de la présentation de Marcel DELEON. Il semble nécessaire malgré tout de refaire passer une information sur le sujet.

Un sondage auprès des clubs est envisagé suite au constat d'une violence accrue sur les terrains. Il est demandé aux Membres du Comité d'y réfléchir pour le prochain Comité.

Marjorie GENTILHOMME : Présentation du nouveau plan d'animation de la Commission Régionale Féminisation

Le Comité prend connaissance du plan d'actions de la commission de féminisation présenté par Marjorie GENTILHOMME.

Alain LE FLOCH : Politique d'Arbitrage de la Ligue et ses Districts sur les compétitions de jeunes.

Pourquoi ne serait-il pas possible de désigner des arbitres seniors sur certains matchs de jeunes U17/U18 le samedi après-midi ? Cela pourrait se faire ponctuellement, mais ce n'est surtout pas le but.

Guy MARTIN :

- **Impact de la réforme de la classification des terrains sur les compétitions « Jeunes ».**

Le règlement des championnats de jeunes ne prévoit pas de minimum de catégorie de classement donc tous les terrains classés peuvent accueillir les compétitions jeunes donc sans changement par rapport à avant.

- **Suppression du « nombre maximum de clubs pour les Groupements de Jeunes ».**

Le règlement LBF reprend in extenso le nouveau règlement fédéral sur les groupements. Comme présenté lors de AG de Ligue

- **Point sur la phase 1 des « Compétitions Jeunes ».**

La fin de la phase 1 était programmée pour le 12 décembre ; Suite aux intempéries plusieurs rencontres n'ont pu se dérouler notamment dans les côtes d'Armor ou 2 journées ont été reportées. Le comité décide donc d'accepter les reports jusqu'au 08 Janvier inclus (Soit les 19/12 et 08/01).

Si des matches ne pouvaient se dérouler à cette date les classements et départage d'équipes pour les accessions et rétrogradations en 2° phase seraient réalisés au Quotient.

La commission Réalisera les classements, accessions, rétrogradations, et groupe 2° phase entre le 09 janvier et le 16 janvier. La Saisie des nouveaux calendriers sera réalisée semaine du 16 au 21 janvier pour début 2° phase le 29 janvier. L'objectif étant d'aviser les clubs pour le 22 janvier soit 7 jours avant début 2° phase

André TOULEMONT :

Etabli un compte rendu de la dernière CR Evènementielle.

Jean Claude Hillion
Président

Jean Pierre Lorgeoux
Secrétaire Général

